



Guide de tri

Avec la Communauté de Communes Sor et Agout et Trifyl

Ce guide a pour objet de vous aider à trier.
Colonnes à verre, bacs à couvercle jaune ou vert, déchèterie,
à chaque déchet son exutoire pour une valorisation adaptée.
Pour vous y retrouver, suivez le guide.



Les emballages à recycler



Bouteilles, flacons et bidons en plastique



Tous les papiers



Emballages métalliques



Cartonnettes et briques alimentaires

Déposez vos emballages et papiers
en vrac dans le bac de collecte
pour leur recyclage.



Le tri permet d'économiser les matières premières.

$$15 \times \text{bouteille en plastique} = 1 \times \text{pull bleu}$$

Le verre



Bouteilles et flacons



Pots et bocaux

Déposez vos emballages en verre (bouteilles, pots à moutarde, flacons de parfum...) **en vrac** dans les colonnes à verre.



Savez-vous que le verre se recycle à l'infini?

$$100 \times \text{bouteille} = 94 \times \text{bouteille}$$

Les déchets organiques



Déchets verts
herbe, fleurs, feuilles, branchages



Épluchures, coquilles d'œufs,
sachets de thé, marc de café

Déposez dans le composteur les déchets organiques.



Compost = engrais naturel



Pas de composteur, comment faire ?

Si vous voulez pratiquer le compostage, vous pouvez acquérir un composteur auprès de la Communauté de Communes Sor et Agout ou effectuer le compostage en tas (sans composteur) chez vous.

Si vous avez des quantités importantes de déchets verts (taille de haie, élagage...), portez-les en déchèterie.

Les déchets résiduels



Déposez vos déchets ménagers non recyclables **dans des sacs**, dans le bac gris à couvercle vert



Nos déchets sont transformés en énergie.

Les déchets résiduels sont valorisés énergétiquement dans le bioréacteur de Trifyl à Labessière-Candeil. Le biogaz issu des déchets est transformé en électricité, en chaleur, en biométhane-carburant et en hydrogène.

Mais ne l'oublions pas, il existe de nombreuses solutions pour réduire nos quantités de déchets...

À la déchèterie



Métaux



Bois



Déchets
verts



Gravats /
Inertes



Lampes



Textile



Mobilier



Tout venant



Carton



Batteries



Huile de
vidange



DASRI



Déchets
spéciaux



Huile de friture



Électroménager



Écrans



Appareils
électriques

Déposez vos produits encombrants ou spéciaux en déchèterie pour garantir leur traitement et leur recyclage. En cas de doute, un gardien est présent pour vous aider.

Du compost est mis gratuitement à la disposition des particuliers, sous réserve d'approvisionnement.



Une déchèterie près de chez vous...

La déchèterie de Soual est ouverte 5 jours par semaine,
du mardi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h.

D'autres déchèteries fonctionnent, près de chez vous, du
lundi au samedi, à Castres (ZI de Mélou) et à Labruguière
(avenue de Hauterive).

Consultez la carte interactive sur www.trifyl.fr.

Zoom sur les textiles



Vêtements propres et secs



Chaussures nouées par paire

Déposez vos textiles, linges de maison, chaussures, même usés, enfermés dans des sacs, dans les bornes Le Relais. Vous en trouverez en ville et dans les déchèteries.



Fripierie



Isolant



Pour en savoir plus

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site internet www.communautesoragout.fr, rubrique «Textile» du cadre «Environnement».



Attention aux erreurs!



Le Point Vert sur un emballage informe que son producteur contribue financièrement à l'élimination du déchet produit. Il ne signifie en aucun cas que le déchet est recyclable!

Et si on réduisait ...



Afin de réduire le gaspillage alimentaire, voici quelques geste anti-gaspi :

- Congeler pour conserver les aliments
- En début de repas, ne pas avoir les yeux plus gros que le ventre
- À la fin des repas, ne jeter que les aliments qui ne peuvent pas être conservés et accommoder les restes...



Nous recevons en moyenne 35 kg de publicités par an et par foyer. Pour diminuer cette quantité, vous pouvez apposer un autocollant «Stop Pub» sur votre boîte aux lettres. Des autocollants sont à votre disposition en mairie.

Pour tout renseignement ou réservation de composteur, n'hésitez pas à contacter :

Communauté de Communes Sor et Agout
Espace de loisirs «Les Étangs»
81 710 SAÏX
Tél : 05.63.72.84.88
Mail : melanie.damien@communautesoragout.fr



Et vous, triez-vous?